



Bonne rentrée scolaire 2022-2023!

L'agenda est un outil et nous souhaitons qu'il vous serve au maximum, voici comment l'utilisation de l'agenda permet de développer les valeurs de l'école Ste-Jeanne-d'Arc.

<b>Bienveillance</b>	L'agenda permet de s'assurer que l'élève sait en tout temps la date du jour et ce qui est au programme. C'est un excellent moyen d'atténuer les effets liés à l'inquiétude.
<b>Responsabilité</b>	L'agenda permet à l'élève d'organiser son temps, d'être en mesure de respecter les échéances et de noter les travaux et les leçons à réaliser.
<b>Persévérance</b>	L'agenda permet à l'élève de séparer une tâche en étapes ou en objectifs pour pouvoir la mener à terme.

Voici comment chaque acteur peut exploiter cet outil.

<b>Élève</b>	L'agenda permet à l'élève de bien s'organiser, de faire le suivi de ses travaux, de prendre en note les numéros de téléphone de ses amis...
<b>Parent</b>	L'agenda permet au parent de bien accompagner son enfant, d'assurer un suivi avec l'enseignante et de communiquer avec elle.
<b>Enseignante</b>	L'agenda permet à l'enseignante de rendre visible au parent ce qui se fait à l'école par la consignation des travaux à faire et par les différentes communications.

Notre objectif est d'établir une communication positive et une collaboration constructive avec les parents et la communauté malgré tous les défis que le quotidien peut nous présenter. *Afin d'y arriver, je rappelle l'importance de présumer de la bonne foi, cela amène une posture d'ouverture qui nous permet de faire avancer le dialogue.* Bonne année scolaire!

| Guylaine Melançon, directrice

<b>Coordonnées de l'école</b>	Secrétariat : <b>819-850-1646 poste 6656</b> Télécopieur : <b>819-850-1694</b> Courriel : <a href="mailto:ecole.lefebvre@cssdeschenes.gouv.qc.ca">ecole.lefebvre@cssdeschenes.gouv.qc.ca</a> Service de garde : <b>819-850-1647 poste 6599</b>
<b>Circulation</b>	<p><b>À votre arrivée, vous devez vous présenter au secrétariat aussitôt.</b> La circulation dans l'école ou sur la cour de l'école est un accès sécurisé contrôlé par le secrétariat.</p> <p><b>Si votre enfant doit quitter plus tôt ou si vous modifiez les plans</b> de fin de journée, veuillez en informer l'enseignante par l'agenda (ou la pochette facteur). Dans le cas contraire, nous maintiendrons les mesures habituelles.</p> <p><b>Les dineurs inscrits à l'école sont tenus d'y demeurer</b> à moins d'une autorisation écrite du parent que l'enfant remet au secrétariat le matin.</p>
<b>Absence</b>	<p><b>Vous avez la responsabilité d'informer l'école d'une absence en téléphonant au secrétariat</b>, il est possible d'y laisser un message dans la boîte vocale à toute heure du jour. La secrétaire transmettra l'absence à la technicienne du service de garde pour faire le suivi.</p>
<b>Changement à votre situation</b>	<p><b>Vous avez la responsabilité d'informer l'école de toute modification à votre situation;</b> adresse, numéro de téléphone, situation familiale, modification de la garde dès que possible afin que les suivis puissent se faire rapidement.</p>
<b>Sécurité des transports</b>	<p><b>Deux moyens sont prévus par la loi pour transporter les enfants à l'école; le transport scolaire en autobus ou la marche selon les distances établies dans la politique du transport de la commission scolaire.</b> Si vous choisissez d'utiliser votre voiture pour reconduire votre enfant, vous devrez respecter la zone qui sera désignée comme débarcadère et respecter le code de la sécurité routière.</p>
<b>Transport 2<sup>e</sup> adresse</b>	<p><b>Vous avez la responsabilité de compléter un formulaire pour demander un transport à une deuxième adresse.</b> Des coûts sont rattachés à cette opération. Aucune modification de transport ne sera effectuée par l'école.</p>
<b>Tempête</b>	<p><b>Le site de la commission scolaire informe la population par son site vers 6h15 et par la radio.</b> Bien des personnes remettent en cause la décision de fermer les écoles lorsqu'elle est prise, sachez simplement que la décision d'une fermeture est prise conjointement avec le transporteur et est souvent reliée à l'état des routes dans les petites municipalités rurales. Il se peut qu'en ville, tout semble sécuritaire, mais la réalité peut différer dans d'autres secteurs. Nous avons à cœur la sécurité de tous les élèves et de ceux qui doivent se déplacer à pied.</p>

## HORAIRE DÉTAILLÉ

<b>MOMENT DE LA JOURNÉE</b>	<b>HEURE</b>
Service de garde (début)	6h30
Arrivée sur la cour autorisée pour les marcheurs	8h40
Période 1	8h47
Période 2	9h52
Récréation	10h55
Période 3	11h13
Dîner	12h13
Retour sur la cour des dîneurs à la maison	13h20
Période 4	13h30
Récréation	14h32
Période 5	14h50
	*Départ des autobus
Service de garde (fin)	17h40

## CLIMAT SCOLAIRE RASSURANT ET SÉCURISANT

### LE SOUTIEN AU COMPORTEMENT POSITIF EN ACTION

#### Un climat rassurant à l'école!

**Bienveillance, responsabilité et persévérance** constituent les valeurs choisies par notre équipe. Nos attentes s'inscrivent dans ces valeurs et sont modélisées avec rigueur par chaque membre de l'équipe-école. Nous faisons le pari, appuyés sur ce que la recherche dans le domaine affirme, que les élèves seront sécurisés et investis en évoluant dans un cadre bien balisé.

#### Les comportements attendus à l'école...

L'équipe a réfléchi aux différents moments de vie dans l'école et à nos zones de vulnérabilité. Nous nous sommes assurés de préciser les attentes pour chaque moment de vie ; dans la classe, dans le corridor, dans les vestiaires, à la cafétéria, sur la cour d'école, etc.

**La force du modèle est la cohérence**, car chaque adulte applique et renforce les attentes déterminées par l'équipe avec constance et rigueur.

### Le modèle dans le quotidien de votre enfant...

Lors du lancement de notre modèle d'encadrement en janvier 2019, nous avons présenté le modèle à vos enfants. En accumulant des Mister the Bean, votre enfant contribue avec les autres élèves de sa classe à placer une coccinelle sur le plan de Jack et le haricot magique pour atteindre le château. Quand il y a un certain nombre de coccinelles sur le plant, nous faisons une célébration avec toute l'école ! C'est une façon de reconnaître les efforts de tout le monde tout en vivant nos valeurs au quotidien ! Votre enfant peut se mériter une célébration personnelle quand il accumule des Mister the Bean, la classe, quand elle en atteint un nombre prédéterminé.

**En résumé**, les adultes de l'école renforcent les comportements attendus en gestes et en paroles **et de temps en temps** remettent à l'élève un Mister the Bean. Nous modélisons nos attentes, et dans le cas où votre enfant a un écart de conduite, nous utilisons différents moyens pour lui rappeler les attentes ; une modélisation soutenue, des temps d'arrêt, du temps perdu-temps repris, un plan d'action personnalisé ou un plan d'intervention. Des questions ? Appelez-nous !

Finalement, l'équipe-école a déterminé les comportements attendus dans les différentes zones de l'école. Afin que vous puissiez nous appuyer dans cet effort de cohérence pour que le milieu de vie soit favorable aux apprentissages et au bien-être collectif de tous les élèves, les comportements sont détaillés dans le tableau suivant. Ce sont ces comportements que nous soutiendrons et encouragerons et l'équipe-école s'attend à ce que vous en preniez connaissance.

Après avoir vu l'ensemble des comportements attendus, la façon dont nous avons défini les valeurs à l'école Ste-Jeanne-d'Arc apparaît ici. Si ces valeurs peuvent teinter les choix et les relations de vos enfants, nous pensons que nous contribuerons à un monde meilleur.

<b>Bienveillance</b>	Cette valeur illustre le respect en actions concrètes, elle évoque l'importance de prendre soin de soi, des autres et de notre milieu de vie.
<b>Responsabilité</b>	Cette valeur définit le besoin de l'élève de faire des choix éclairés, d'en assumer les résultats et de déterminer les meilleurs comportements pour créer des conditions favorables à son développement et à celui de ses pairs.
<b>Persévérance</b>	Cette valeur définit l'effort comme le moteur principal de la réussite. La réussite s'articule dans différentes sphères ; scolaires, sociales et individuelles. À chacun son défi et ses outils pour braver les obstacles.
<b>MES AMIS</b>	
<b>Nom</b>	
	
<b>Courriel</b>	
<b>Date d'anniversaire</b>	
<b>Nom</b>	
	
<b>Courriel</b>	
<b>Date d'anniversaire</b>	
<b>Nom</b>	
	
<b>Courriel</b>	
<b>Date d'anniversaire</b>	
<b>Nom</b>	
	
<b>Courriel</b>	
<b>Date d'anniversaire</b>	
<b>Nom</b>	
	
<b>Courriel</b>	
<b>Date d'anniversaire</b>	
<b>Nom</b>	
	
<b>Courriel</b>	
<b>Date d'anniversaire</b>	

# MATRICE DES COMPORTEMENTS

## École Ste-Jeanne-d'Arc

### AIRES DE VIE

LIEUX	Classe	Corridors	Toilettes	Service de garde	Cour d'école
ATTENTES	<b>BIENVEILLANCE</b>				
	<p>Je lève la main pour demander la parole et j'attends mon tour.</p> <p>J'écoute la personne qui parle.</p>	<p>Je circule en marchant calmement.</p> <p>Je chuchote seulement si je dois communiquer.</p> <p>Je m'occupe de moi-même.</p>	<p>Je respecte mon intimité et celle des autres.</p> <p>Je lave mes mains en évitant les éclaboussures.</p> <p>Je garde mon environnement propre.</p> <p>Je chuchote seulement si je dois communiquer.</p>	<p>J'entretiens une conversation à voix basse lors des repas.</p> <p>Je garde le silence quand les lumières sont éteintes.</p>	<p>Je joue au jeu en respectant les règles établies.</p> <p>J'utilise les étapes de résolution de conflit enseignées.</p>
<p>Je suis attentif aux autres et j'agis pour leur bien.                      Je respecte les consignes de l'adulte en tout temps.                      J'ai un langage approprié.</p>					
ATTENTES	<b>RESPONSABILITÉ</b>				
	<p>Je remets des travaux de qualité.</p> <p>Je demande de l'aide au besoin.</p> <p>J'ai le matériel nécessaire.</p> <p>Je participe activement aux activités proposées.</p> <p>J'utilise les outils et les stratégies enseignés.</p>	<p>Je circule à droite.</p> <p>Je me rends directement à l'endroit prévu.</p>	<p>Je tire ma chasse d'eau.</p> <p>J'utilise la quantité recommandée d'eau, de savon et de papier.</p>	<p>Je reste assis à ma place pour toute la durée du repas.</p> <p>Je lève la main pour faire une demande.</p> <p>Je range le matériel au bon endroit.</p>	<p>Je m'habille selon la température.</p> <p>Je joue de manière sécuritaire.</p> <p>J'arrête de jouer au son de la cloche.</p> <p>Je m'assure de rapporter le matériel de jeu.</p> <p>J'entre calmement.</p>
<p>Je suis responsable de mes actions et de mes paroles.</p>					
ATTENTES	<b>PERSÉVÉRANCE</b>				
	<p>Je m'investis dans la tâche demandée.</p> <p>Je termine la tâche malgré les difficultés.</p>				
<p>J'ai une bonne attitude et je donne le meilleur de moi-même.</p>					

# MATRICE DES COMPORTEMENTS

## École Ste-Jeanne-d'Arc

### AIRES DE VIE

Carrefour Lefebvre		Déplacements	Départ	Vestiaire	LIeux
Éducation physique	Bibliothèque	entre les pavillons			
<p>J'ai un bon esprit sportif.</p>	<p>J'adopte le volume de voix demandé.</p> <p>Je lève la main pour demander de l'aide.</p> <p>J'utilise le matériel adéquatement.</p>	<p>Je me déplace de façon sécuritaire.</p>	<p>Je fais attention aux autres près de moi.</p> <p>Je marche à côté de mon vélo (ma trottinette) derrière les marcheurs.</p>	<p>Je respecte l'espace et les effets personnels des autres.</p> <p>Je m'occupe de moi-même.</p> <p>Je chuchote seulement si je dois communiquer.</p>	BIENVUEILLANCE
	<p>Je suis attentif aux autres et j'agis pour leur bien.</p> <p>Je respecte les consignes de l'adulte en tout temps.</p> <p>J'ai un langage approprié.</p>				
<p>J'utilise et je range le matériel de façon adéquate.</p> <p>Je porte des vêtements appropriés et je m'assure que mes souliers sont bien attachés.</p>	<p>Je replace le matériel au bon endroit.</p> <p>Je me concentre sur la tâche demandée.</p> <p>Je rapporte tout mon matériel en classe.</p> <p>Je retourne les livres à la date prévue.</p>	<p>Je marche selon la cadence désignée dans le sentier prévu.</p> <p>Je me place en rang.</p>	<p>Dès que je suis prêt, je me rends à l'endroit désigné.</p> <p>Je me place en rang.</p> <p>J'attends le signal de l'enseignant avant de rejoindre mes parents ou de traverser.</p> <p>Je traverse en marchant calmement.</p>	<p>Je m'habille et me déshabille à l'endroit désigné.</p> <p>Je range mes effets personnels à l'endroit prévu.</p>	RESPONSABILITÉ
<p>J'ai une attitude positive et je donne le meilleur de moi-même.</p>					PERSÉVÉRANCE

**ATTENTES**

# L'intimidation c'est :



ou



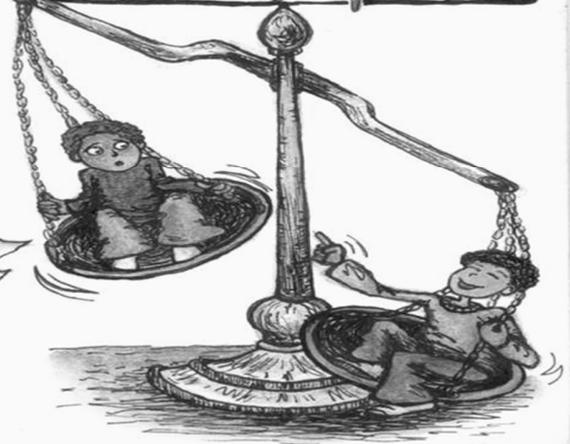
**intentionnel**  
(fait exprès)



**répétitif**  
(souvent)



**inégalité**  
des forces, du pouvoir



### Définition de l'intimidation selon l'article 13 de la LIP

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

#### Caractéristiques

- Acte répété
- Rapport de force inégal
- Sentiment de détresse chez la personne qui le subit

### Définition adaptée aux élèves selon Chantal Boutet et Richard Robillard

*L'intimidation, c'est quand tu te moques d'une personne, que tu lui donnes des surnoms, que tu l'humilies, que tu l'exclus, que tu la menaces avec l'intention de lui faire du mal, que ce soit en personne, sur les réseaux sociaux, par texto ou par téléphone, ou encore que tu la frappes.*

### Définition de la violence selon l'article 13 de la LIP

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

#### Caractéristiques

- Caractère intentionnel
- Sentiment de détresse chez la personne qui le subit

### Sanctions disciplinaires pour tout geste d'intimidation ou de violence

- Les sanctions disciplinaires; mesures de réparation, lettre d'excuses, rencontres avec des partenaires sociaux ou autres, ateliers d'habiletés sociales, signalement, etc. seront applicables et évalués selon la gravité ou le caractère répétitif de ces actes.
- La direction de l'école peut suspendre un élève pour mettre fin à des actes d'intimidation ou de violence. Des mesures d'accompagnement, de remédiation et de réinsertion devront être envisagées.
- La direction de l'école avise les parents, qu'en cas de récurrence, sur demande de sa part faite à la commission scolaire en application de l'article 242, l'élève pourra être inscrit dans une autre école ou être expulsé des écoles de la commission scolaire. Dans ce cas, la commission scolaire peut, à la demande d'une direction d'école, pour une cause juste et suffisante et après avoir donné à l'élève et à ses parents l'occasion d'être entendus, inscrire un élève dans une autre école ou l'expulser de ses écoles; dans ce dernier cas, elle le signale à la direction de la protection de la jeunesse. La commission scolaire doit statuer avec diligence sur la demande de la direction de l'école, au plus tard dans un délai de 10 jours.
- **À l'école, il y a une approche modulée selon les cycles** à l'égard des gestes de violence. **Au troisième cycle et dans les cas de récurrences au deuxième cycle**, la suspension externe est utilisée pour signifier l'arrêt d'agir sans équivoque. D'autres mesures s'ajoutent pour compléter l'intervention.  
**Avec les plus petits** (préscolaire, premier et début du deuxième cycle), nous exploitons d'autres avenues pour modéliser les comportements sociaux adéquats, mais si les gestes s'intensifient ou se répètent, la suspension externe ou le recours à d'autres services de la commission scolaire sont envisagés.
- *Comme parent, je m'engage à dénoncer tout acte d'intimidation ou de violence vécu ou subi par mon enfant et j'appuie toute sanction disciplinaire devant s'appliquer.*

---

Signature du parent :

Date :

---

# RÈGLES DE CONDUITE EN VÉHICULE SCOLAIRE PRIMAIRE

Centre  
de services scolaire  
des Chênes

Québec



## 1- À l'arrêt :

- Je me rends au point d'arrêt 10 minutes avant l'heure déterminée par le service du transport scolaire.
- Je me rends seulement au lieu d'embarquement qui m'est désigné.
- Je suis convenablement vêtu par température froide ou pluvieuse.
- S'il n'y a pas de trottoir, je marche du côté gauche de la rue, face à la circulation et sur l'accotement.
- J'attends le véhicule scolaire en bordure de la rue, je respecte les propriétés privées et je ne bouscule pas les autres.
- En lançant des boules de neige ou tout autre objet, je menace la sécurité des autres élèves.
- Je retourne à la maison si le véhicule scolaire est très en retard (30 minutes).

## 2- À l'embarquement :

- Je ne cours jamais à la rencontre du véhicule scolaire.
- Je m'éloigne suffisamment du véhicule scolaire pour être bien vu du conducteur.
- Je n'oublie pas de regarder à gauche et à droite et j'attends le signal du conducteur pour traverser la rue.
- J'attends que le véhicule scolaire soit complètement arrêté avant de m'en approcher et d'y monter.
- Je ne bouscule pas les autres et je laisse d'abord monter les plus jeunes et je les aide au besoin.
- Je prends garde lorsque je monte dans le véhicule scolaire, surtout l'hiver.
- Je me rends immédiatement à mon siège.

## 3- Durant le trajet :

- J'écoute et je respecte les consignes ou directives du conducteur, sans argumenter.
- Je demeure assis et je reste à ma place.
- Je garde l'allée du véhicule scolaire libre.
- J'ouvre les fenêtres après avoir obtenu l'autorisation du conducteur.
- Je m'abstiens de lancer des objets dans ou hors du véhicule scolaire.
- Je garde la tête, les bras et les mains dans le véhicule scolaire.
- Je m'abstiens de manger, boire ou fumer.
- Je parle à voix basse, sans sacres, menaces ou insultes.
- Je suis respectueux avec les autres passagers, je m'abstiens de pousser, de me tirer ou de me battre.
- J'évite de causer des dommages au véhicule scolaire et je le garde propre.
- Je m'adresse au conducteur seulement en cas d'urgence, pour ne pas le déranger ou le distraire.
- En cas de panne ou d'accident, je suis les instructions du conducteur pour ne pas aggraver la situation.

## 4- Au débarquement :

- Je me lève seulement lorsque le véhicule est complètement arrêté.
- Je descends uniquement au lieu de débarquement qui m'est désigné et/ou seulement à mon école d'appartenance.
- Je descends sans bousculer les autres.
- Je m'éloigne suffisamment du véhicule scolaire pour être bien vu du conducteur (je compte 10 grands pas de géant).
- J'attends le signal du conducteur avant de passer devant le véhicule scolaire, je ne passe jamais derrière le véhicule scolaire.
- Je regarde dans les deux sens avant de traverser la rue.

## 5- Équipements dans le véhicule scolaire :

- En vertu de l'article 519.8 du Code de la sécurité routière, les élèves ne sont pas autorisés à transporter d'autres effets que ceux contenus dans un bagage à main. Seuls les bagages à main pouvant être portés sur les genoux, ne dépassant pas le dossier de la banquette devant l'élève, ne prenant pas la place d'un autre élève, seront acceptés dans les véhicules scolaires;
- Un maximum de 2 bagages à main est permis : sont considérés comme bagages à main : sac d'écolier, sac à dos, boîte de goûter, étui de petit instrument de musique comme un violon ou une flûte;
- Tout équipement autorisé doit être transporté dans un sac fermé, sécuritaire et de la dimension d'un bagage à main;
- Les objets qui ne répondent pas aux conditions mentionnées précédemment ne seront pas autorisés : planches à roulettes, trottinettes, bâtons de hockey, bâtons de baseball, planches à neige, guitares ou tout autre gros instrument de musique;
- Aucun objet ne doit être placé dans le véhicule scolaire de façon à restreindre le passage d'accès à la porte de secours, l'allée centrale doit toujours rester libre;
- Les animaux ne sont pas autorisés, sauf les animaux aidants qui voyagent avec un élève ayant un handicap;
- Le conducteur peut refuser dans son véhicule tout article, objet ou équipement qu'il juge de nature à mettre en danger la sécurité des élèves ou non conforme au Code de la sécurité routière;
- Les soutes à bagages ne peuvent être utilisées lors du transport quotidien.

## 6- Mesures disciplinaires :

- Si je n'observe pas ces règles de conduite, le conducteur fera un rapport disciplinaire. La commission scolaire avisera mes parents et la direction de l'école de mon comportement, et ceci pourra entraîner une suspension plus ou moins longue du transport scolaire.